

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Constitutive

Association XXXXXX
Adresse
Code Postal Ville

Procès-verbal de l'assemblée générale constitutive du ... (date)

Le ... à ... heures, les fondateurs de l'association.. se sont réunis en assemblée générale constitutive à la Maison des associations Adresse Ville.

Sont Présents :

- « Nom, prénom de chaque personne présente », « Adresse »
- « Nom, prénom de chaque personne présente », « Adresse »
- « Nom, prénom de chaque personne présente », « Adresse »

L'assemblée générale désigne *Prénom NOM* en qualité de président de séance et *Prénom NOM* en qualité de secrétaire de séance.

Le-La président-e de séance rappelle que l'ordre du jour est le suivant (reprendre l'ordre du jour de la convocation)

- 1- Validation du projet associatif et création de l'association
- 2- Lecture et adoption des statuts
- 3- Désignation des premiers membres du conseil d'administration (et/ou bureau)

Et si besoin

- 4- Détermination du montant des cotisations
- 5- Attribution des pouvoirs nécessaires aux démarches de déclaration

Enfin, le-la président-e expose les motifs du projet de création de l'association et commente le projet de statuts. Il ouvre la discussion. Un débat s'instaure entre les membres de l'assemblée. *Rendre compte des débats* .

Après quoi, personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les délibérations suivantes.

- Première résolution : Lecture et adoption des statuts.
Cette résolution ayant recueilli...voix pour,contre,abstentions est (adoptée/rejetée). Voir statuts adoptés en pièce jointe.
- Deuxième résolution : Désignation des membres du Conseil d'Administration.
Suite à l'appel de candidatures, l'assemblée désigne : M.....(*nom prénom*) voix pour,contre,abstentions....etc....
Ceux-ci exerceront leurs fonctions conformément aux statuts.

Cette résolution n'est pas obligatoire à moins qu'elle ne soit prévue dans les statuts ; en effet, le Conseil d'administration peut désigner le bureau.

- Troisième résolution : Désignation des membres du bureau.
L'assemblée désigne :
Président : M..... (*nom prénom*) voix pour,contre,abstentions.
Trésorier.....
Ceux-ci exerceront leurs fonctions conformément aux statuts.

La législation étant évolutive, les informations ci-dessus sont données à titre indicatif. Elles n'engagent en rien la responsabilité du Conseil départemental de Lot-et-Garonne

- Quatrième résolution : Vote du montant de la cotisation
L'assemblée générale constitutive fixe, pour la première année, le montant des cotisations comme suit :
- Cinquième résolution : Désignation des personnes habilitées à gérer le compte en banque
L'assemblée désigne : M.....(*nom prénom*)
- Sixième résolution : l'assemblée constitutive donne pouvoir à M....(*nom prénom*) aux fins d'effectuer les démarches nécessaires de constitution de l'association (déclaration à la préfecture et publication au journal Officiel)
Cette résolution ayant recueilli...voix pour,contre,abstentions est (adoptée/rejetée).
- Septième résolution : Lecture du règlement intérieur (s'il est déjà préparé)
Cette résolution ayant recueilli...voix pour,contre,abstentions est (adoptée/rejetée).

L'ordre du jour étant épuisé, le président déclare la séance levée à (heures).

Le Président de séance

Le secrétaire de séance